

Quelques définitions

Amont : côté du cours d'eau vers lequel on monte, vers la source

Aval : côté du cours d'eau où l'on dévale, on va vers la vallée, l'embouchure

Rive droite : quand on descend le long du cours d'eau jusqu'à son embouchure, c'est à droite

Rive gauche : quand on descend le long du cours d'eau jusqu'à son embouchure, c'est à gauche

Propriétés physiques des cours d'eau : nature et proportion des sédiments, type et importance des écoulements, forme et naturalité (cours d'eau laissé libre ou au contraire endigué, etc.).

Hydromorphologie : discipline étudiant les propriétés physiques des cours d'eau et leurs évolutions. Les caractéristiques du cours d'eau influencent son écologie.

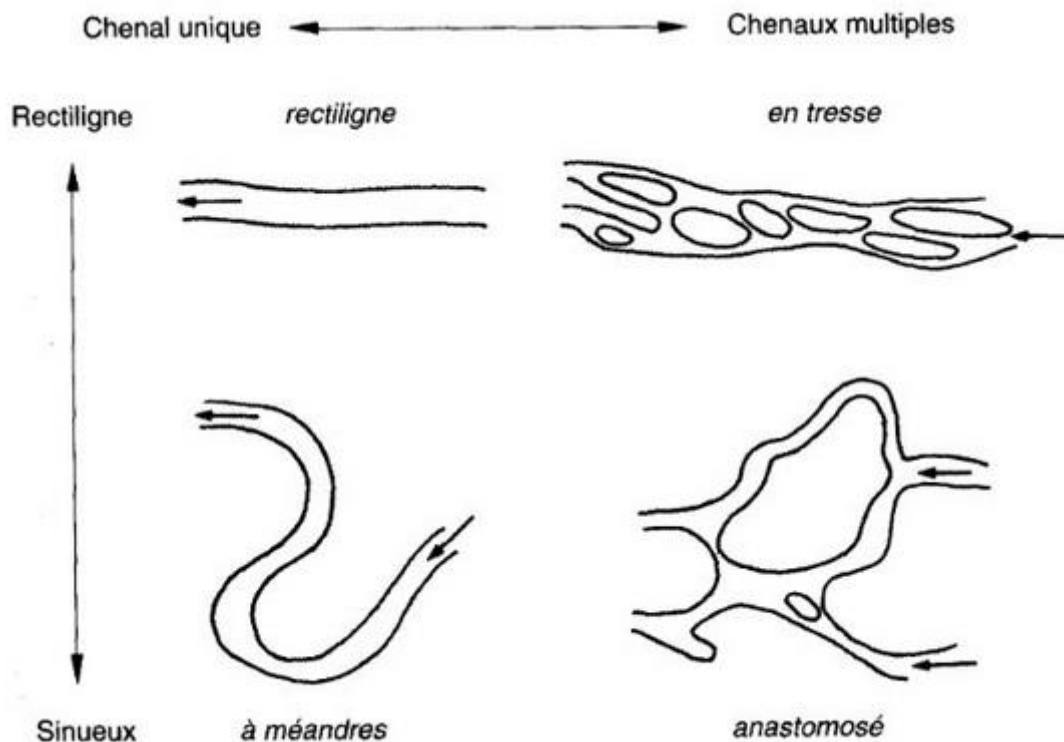
Hydrologie : discipline étudiant l'eau notamment à travers son cycle, sa répartition en abondance ou en rareté, ses propriétés physico-chimiques, biologiques, etc.

Morphologie des cours d'eau : forme des cours d'eau, dans le cas présent on cherche à caractériser la naturalité ou non de ces formes.

Ripisylve : étymologiquement « forêt riveraine », ensemble des formations végétales riveraine des cours d'eau dominée par les boisements.

Hydromorphostructure : néologisme désignant le cadre hydromorphologique global dans ses grands traits (en y incluant les caractéristiques de la ripisylve) et distinct du détail des habitats qui y sont présents

Style fluvial : type morphologique adopté par le cours d'eau. Le style historique définit celui qui était le style naturel du cours d'eau avant les interventions humaines (qui sont très anciennes en Europe). Le style actuel qualifie le style fluvial lié aux interventions humaines.



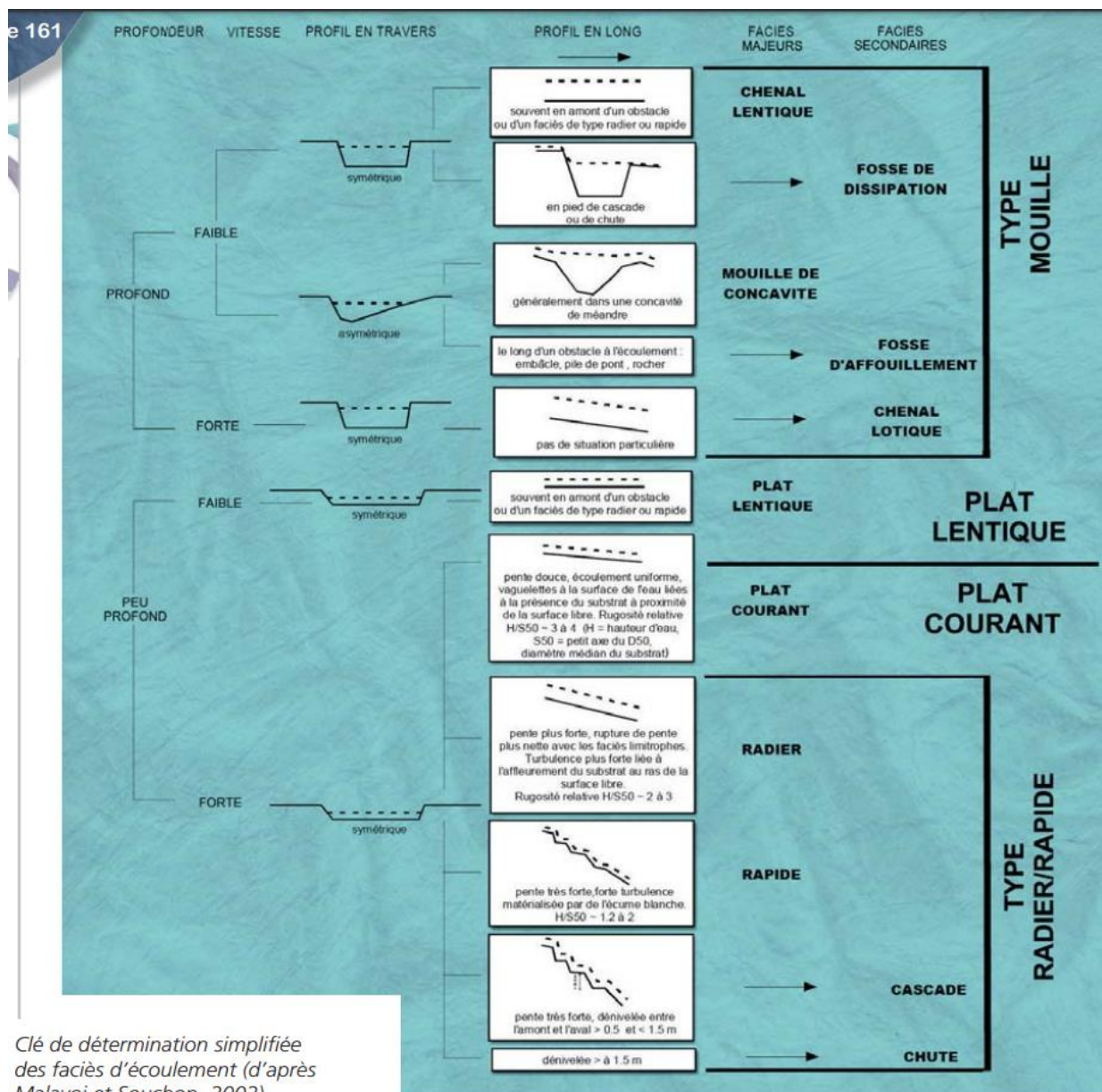
Tronçon homogène : Portion de cours d'eau, cours d'eau ou groupement de cours d'eau possédant des similitudes en terme topographique (pente, largeur, hauteur..) et hydrologique (faciès d'écoulement, débit...)

Potentialités écologiques : les potentialités écologiques d'un espace naturel traduisent l'importance que cet espace est susceptible d'avoir pour la préservation de la biodiversité à l'échelle du territoire considéré.

Continuité écologique : La continuité écologique d'un cours d'eau est définie comme : la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri ; le bon déroulement du transport naturel des sédiments.

Pressions potentielles : impacts liés à l'occupation du sol (par exemple : bois ou garrigues = faibles pressions, cultures + espaces urbains + industries = pressions plus importantes)

Faciès d'écoulement : On nomme faciès d'écoulement les différents types d'écoulements qui caractérisent un cours d'eau. On trouve les « rapides », les « plats », les « radiers », les « mouilles ». Une succession de faciès est appelée une séquence, c'est en quelque sorte le « visage » du cours d'eau, qui est représentatif de sa situation géographique (cours d'eau de plaine ou torrent de montagne, etc...).



Complément sur les faciès :

Assec : Assèchement temporaire ou permanent d'un cours d'eau ou d'un tronçon de cours d'eau

Écoulement laminaire : écoulement avec une très faible hauteur d'eau

Chenal lentique : lit assez profond et à vitesse faible, souvent en amont d'un obstacle

Plat lentique : lit très peu profond, à vitesse faible et se trouvent souvent à l'amont d'un obstacle

Plat courant : lit peu profond, à vitesse plutôt forte et en pente douce, avec un écoulement uniforme

Rapide : lit peu profond, vitesse forte et pente très forte avec des turbulences